DISTRICT DE SAVOIE de FOOTBALL

Règlement

Festival U11

Crédit Agricole des Savoie

Préambule

Sur le Festival U11 Crédit Agricole des Savoie, seules les équipes 1 des clubs pourront participer.

Temps des rencontres

Poule de 3 : 2 rencontres de 2 x 15 minutes
Poule de 4 : 3 rencontres de 2 x 10 minutes
Poule de 5 : 4 rencontres de 15 minutes « sèches »

Les qualifiés

Le nombre d'équipes qualifiées par poule sera indiqué dans « FOOT SAVOIE », Rubrique Commission des Coupes.

Site du District de Savoie de Football > PROCES VERBAUX

Ordre des rencontres

Poule de 3 :

A contre B
C contre le perdant de A contre B
C contre le gagnant de A contre B

Poule de 4 :

Toutes les équipes se rencontrent en formule mini-championnat, dans l'ordre suivant :

A contre B	C contre D
A contre C	B contre D
A contre D	B contre C

Poule de 5 :

Toutes les équipes se rencontrent en formule mini-championnat, sur des rencontres de 15 minutes

A contre B	C contre D	Exempt : E
A contre E	B contre C	Exempt : D
D contre E	A contre C	Exempt : B
B contre D	C contre E	Exempt : A
A contre D	B contre E	Exempt : C

Règlement

11 joueurs sur la feuille de match. 8 sur le terrain, 3 remplaçants.

Classement

Avant chaque rencontre, il devra être procédé à la séance de tirs au but « collective ».
Ce défi technique tirs au but doit être réalisé par 6 joueurs, en cas d'égalité après les 6 tirs, le temps réalisé départagera les deux équipes.

Match gagné sur le terrain :	4 points
Match nul gagné aux tirs au but :	2 points
Match nul perdu aux tirs au but :	1 point
Match perdu sur le terrain :	0 point

https://youtu.be/c9dtry1LgvE



En cas d'égalité, les clubs seront départagés :

1. Par le goal-average particulier (prise en compte des résultats entre les clubs concernés)
2. Par le goal-average général
3. Par la meilleure attaque
4. Par la meilleure défense

Important : **Le goal-average général, la meilleure attaque et la meilleure défense seront pris en compte sur l'ensemble du plateau** (les tirs au but ne sont pas comptabilisés).

Arbitrage

Lois du jeu : Règlement de la pratique à 8 sur le territoire (règles F.F.F. réforme 2026/27).

Arbitrage des jeunes par les jeunes à la touche :

- Signaler les rentrées de touche, les corners et les sorties de but.
- Se situer au niveau du dernier défenseur (déplacement sur une seule moitié de terrain).

Dans la mesure du possible, l'arbitrage au centre doit être réalisé par un ou jeune licenciée (U17G/U17F ou U19G/U19F).

NB : Toutes contestations non écrites dans ce règlement seront tranchées, soit par la Commission des Coupes, soit par la Commission des Règlements du District de Savoie de Football.